

DEPARTEMENT D'EURE-ET-LOIR
ARRONDISSEMENT DE DREUX
CANTON D'EPERNON
MAIRIE DE COULOMBS

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU VENDREDI
8 AVRIL 2019

COMPTE-RENDU

Coulombs, le 8 avril 2019

Ordre du jour :

- Point sur le compte rendu précédent
- Compte rendu : commissions et syndicats
- Compte de gestion de l'exercice 2018
- Compte administratif de l'exercice 2018
- Affectation des résultats
- Taux d'imposition 2019
- Budget primitif 2019
- Tarifs communaux 2019
- Eglise : indemnité pour le gardiennage
- Sortie des jeunes : étude des devis
- Travaux : salle du Conseil Municipal
- Salle des fêtes : Association des parents d'élèves des écoles G.COUTE et E.MESQUITE de Nogent-le-Roi
- Questions diverses

Le 8 avril 2019, les membres du Conseil Municipal de la commune de Coulombs, légalement convoqués le 1 avril 2019, se sont réunis sous la présidence de Monsieur Jean-Noël MARIE.

Sont présents : Mme Nicolle DUSSIDOUR, Mme Nathalie ANDREU, M. Didier LE BARS, M. Jean-Luc MARTIN, M. Daniel GUILLY, M. Paul LE RAVALLEC, M. Roland PETIT, Mme Valérie MONOT et Mme Catherine MARIE.

Mme Agnès COCHE et Mme Jacqueline FOUQUET sont absentes et ont respectivement donné un pouvoir à Mme Catherine MARIE et Mme Nicolle DUSSIDOUR.

M. Arnaud SANCHES est absent.

A l'unanimité, Mme Catherine MARIE est nommée en qualité de secrétaire de séance. La séance débute à 20h08.

COMPTE-RENDU PRECEDENT.

Les membres du conseil municipal approuvent à l'unanimité le compte-rendu précédent.

COMPTE RENDU : COMMISSIONS ET SYNDICATS

SIRP : M. PETIT / Mme ANDREU

Lors de la séance du 26 février dernier, le budget du SIRP a été voté. La participation des communes n'augmentera pas pour cette année.

Conseil d'école : M. PETIT

Lors de la réunion du 20 février dernier, les sujets suivants ont été abordés :

- les exercices « sécurité incendie » et « PPMS » ont eu lieu le vendredi 16 février et le lundi 19 février,
- les dates des prochaines manifestations,
- l'organisation de la kermesse.

Eaux de Ruffin : M. MARTIN

Le syndicat se réorganise depuis sa création.

SB4VR : M. GUILLY

Le syndicat a voulu baisser le niveau de l'eau à Coulombs, à cause de l'érosion d'une berge. M. GUILLY a rencontré le 27 mars dernier le Président du Syndicat, la technicienne Mme Cindy DELALANDE et le garde rivière concernant une brèche sur la rive près du Pont de Fer. Les premières préconisations seraient de réaliser des travaux de consolidation.

COMPTE DE GESTION DE L'EXERCICE 2018

Monsieur Le Maire présente et soumet aux membres du Conseil Municipal le compte de gestion 2018.

En investissement :

Le compte de gestion 2018 présenté par Monsieur Le Comptable du Trésor illustre un résultat de l'exercice 2018 excédentaire de 109.297,13€.

Compte-tenu des reports de l'année N-1, du solde d'exécution de la section d'investissement, le résultat de la clôture de 2018 présente un excédent de 37.119,50€.

En fonctionnement :

Le Compte de gestion 2018, présenté par Monsieur Le Comptable du Trésor, démontre un résultat de l'exercice 2018 excédentaire de 107.335,85€.

Compte tenu des reports de l'année N-1, de la part affectée à l'investissement, le résultat de clôture de 2018 présente un excédent de 239.889,43€.

Les membres du Conseil votent à l'unanimité le compte de gestion 2018.

FINANCES : COMPTE ADMINISTRATIF 2018

M. Le Maire quitte la salle du Conseil Municipal.

Mme DUSSIDOUR présente :

- En section d'investissement un montant de 37.119,50€ correspondant au résultat budgétaire excédentaire du Compte Administratif de l'exercice 2018.
- En section de fonctionnement, un montant de 239.889,43€ correspondant au résultat budgétaire excédentaire du Compte Administratif de l'exercice 2018.

Les membres du Conseil votent à l'unanimité le compte administratif 2018.

FINANCES : AFFECTATION DES RESULTATS 2018

M. Le Maire revient et propose d'affecter le résultat de fonctionnement de l'exercice 2018 d'un montant de 239.889,43€.

En investissement :

A la ligne 1068 du Budget Primitif 2019, la somme de 49.654,61€.

En fonctionnement :

A la ligne 002 du Budget Primitif 2019, le solde, soit la somme de 192.253,82€

Les membres du Conseil votent à l'unanimité l'affectation des résultats 2018.

TAUX D'IMPOSITION 2019

Monsieur Le Maire propose de ne pas augmenter les taux d'imposition de la Commune de Coulombs. Monsieur Le Maire rappelle que des efforts budgétaires sont réalisés depuis 2008 pour ne pas augmenter l'impôt communal. C'est la douzième année consécutive sans augmentation d'impôts communaux grâce à une gestion prudente et rigoureuse.

Les taux maintenus sont :

- Taxe d'habitation : 9,69 %
- Taxe foncière bâti : 17,73 %
- Taxe foncière non bâti : 25,86 %

Les membres du Conseil votent à l'unanimité les taux d'imposition 2019.

FINANCES : BUDGET PRIMITIF 2019

Le budget présenté par M. Le Maire s'équilibre comme suit :

En section de fonctionnement :

Le montant des dépenses et recettes s'élèvent à 1.003.874,82€.

A noter que le sur équilibre de la commune a été affecté au compte 678 à la demande du Comptable du Trésor.

Les élus, par prudence, provisionnent la somme de 149.561,82€. Cette somme n'est pas affectée à des projets déjà votés, mais elle sera soit économisée, soit affectée en partie aux projets « éventuels » en fin d'année

En section d'investissement :

Le montant des dépenses et recettes est de 274.798,11€.

Les membres du Conseil votent à l'unanimité le budget primitif 2019.

LES TARIFS COMMUNAUX 2019

Les membres du Conseil ont étudié les tarifs et décident de ne pas les augmenter. Les montants restent identiques à ceux de l'exercice précédent.

Les membres du Conseil approuvent à l'unanimité les tarifs communaux 2019.

EGLISE : INDEMNITE POUR LE GARDIENNAGE 2019.

Le travail réalisé par M. GODARD est parfait. Il consiste à entretenir l'horloge de l'Eglise. Le temps passé est important. Par conséquent, les membres du Conseil Municipal proposent un montant forfaitaire de 260€ pour l'année 2019.

Les membres du Conseil approuvent à l'unanimité le montant de l'indemnité.

SORTIE DES JEUNES 2019

Il est proposé aux enfants de Coulombs âgés de 7 à 17 ans une journée au Parc ASTERIX qui se déroulera le samedi 29 Juin 2019.

Des devis ont été demandés. Ils seront étudiés ainsi que le montant de la participation des familles pendant la prochaine séance du Conseil Municipal.

Les membres approuvent à l'unanimité le choix du parc et la date.

PRET DE LA SALLE DES FETES :

Association des Parents d'Elèves des écoles de Nogent-le-Roi
EUGENE MESQUITE et GASTON COUTE

L'APE des écoles EUGENE MESQUITE et GASTON COUTE de Nogent-le-Roi demande le prêt de la salle des fêtes pour organiser un loto le samedi 8 février 2020.

Les membres du conseil municipal approuvent à la majorité le prêt de la salle des fêtes.

Mme DUSSIDOUR s'abstient.

PRET DE LA SALLE DES FETES :

Groupement des Parents d'Elèves des écoles de Nogent-le-Roi
CHARLES PEGUY et JEAN ROSTAND

Le GPE des écoles CHARLES PEGUY et JEAN ROSTAND de Nogent-le-Roi demande le prêt de la salle des fêtes pour organiser un repas dansant le weekend du 28 et 29 mars 2020.

Les membres du conseil municipal approuvent à la majorité le prêt de la salle des fêtes.

Mme DUSSIDOUR s'abstient.

QUESTIONS DIVERSES

Mme MARIE souhaite que l'on puisse revoir l'accueil du public à la Mairie pour assurer la confidentialité des échanges.

M. Le Maire propose de rencontrer le cabinet d'architectes qui est mandaté par la SEM LE CADUCEE. Ils interviennent pour repenser l'accueil des patients.

M. GUILLY informe que le parquet de la salle des fêtes se dégrade et qu'il souhaiterait les coordonnées de plusieurs menuisiers.

M. LE RAVALLEC souhaite connaître la date des travaux qui ont été demandés lors d'un précédent conseil : marquage d'un passage piéton en bas des escaliers rue du haut murger et rétablissement d'un poteau d'éclairage public.

Mme ANDREU souhaite des travaux de peinture pour les « STOP » rue du Chemin aux Bœufs, rue du Bois Moineau et Cavée de Paris.

Mme ANDREU informe que le Comité des Fêtes organise un pique-nique le 14 juillet. Mme ANDREU souhaiterait une célébration plus républicaine.

M LE BARS informe que l'enrobé rue de Chandelles est à refaire, suite aux travaux du Syndicat des Eaux. M. Le Maire va demander au syndicat si il peut intervenir en même temps que la réfection de la Cavée de Houdan.

Mme MONOT signale, à la suite de l'incendie d'un véhicule sur le parking, avenue de l'Abbaye, que l'enrobé est à refaire.

Mme DUSSIDOUR informe que ces derniers jours, il y a eu des incivilités liées à un groupe de jeunes. La Gendarmerie a été saisie.

Le conteneur initialement prévu pour le dépôt d'ordures ménagères rue de la Louvière a été retiré. Les administrés sont invités à déposer leurs encombrants à la déchetterie située à Nogent-le-Roi.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h13.

M. Jean-Noël MARIE
Maire de Coulombs
Conseiller départemental du Canton d'Épernon

